



**PROCES VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR
DE LA LIGUE NORD/PAS DE CALAIS
DE BASKET-BALL**
qui s'est tenu le mardi 11 février 2014 à Phalempin à 18h30

- Présents : Mlle HANNEDOUCHE M.
MM. CATTELLE A. - DANDEL B. – DENEUX J. - DERUWEZ O. - DUHAMEL J.R.
LY SIN CHENG JM. - MARTINACHE JJ. - MERLIOT P. - VANHAMME B.
- Excusés : Mme NONNON M.
MM. LAGRENEZ S. – NYS P.
- Absents : MM. BOULOGNE B. - DEVOS C.
- Invités : Mme DASSONVILLE E.
MM. D'HALLUIN O.

PRESIDENCE – P. MERLIOT

Activités du Président :

19/01/2014 : participation au 1^{er} colloque sur l'arbitrage féminin organisé par le CD62 à Arras sous la direction de Séverine MONNIEZ, arbitre CF1. C'était une réunion intéressante au cours de laquelle les jeunes arbitres féminines ont pu prendre conscience des sacrifices à faire pour atteindre le haut niveau ou les niveaux intermédiaires. Il souligne la participation à ce colloque de Frédéric CHALOUPY, Président du CFO

21/01/2014 : participation au Conseil Régional à l'ouverture des plis pour l'attribution de ballons à l'ensemble des clubs de la Ligue. Une très belle initiative à mettre à l'actif du Conseil Régional

24/01/2014 : participation dans les studios de WEO, au lancement du Tournoi Mondial de la JG TOURCOING (18 au 22 juin 2014) au cours duquel sera organisé un stage d'arbitres Euro League. Le tournoi verra s'affronter des sélections nationales U20 masculines.

26/01/2014 : il a assisté aux rencontres PDC/NORD benjamins et benjamines à ARRAS

29/01/2014 : réunion de la commission 3X3 pour préparer les 10 tournois et le tournoi final qui aura lieu le 28 Juin en marge de l'AG de SOMAIN

08/02/2014 : délégué de la Ligue sur le match US RONCQ / ASV LILLE en Promotion Régionale Masculine, suite à des incidents qui s'étaient déroulés lors de la rencontre aller.

10/02/2014 : participation à la réunion de présentation de la campagne CNDS 2014 (en compagnie de Martine HANNEDOUCHE et de Alain CATTELLE et Olivier DERUWEZ). A souligner que l'enveloppe régionale augmente de 1,02% par rapport à la campagne 2013.

Paul MERLIOT informe les élus que la candidature de la Ligue pour l'Université d'Été 2014 n'a pas été retenue, battue d'une courte tête par la Ligue de Provence. Il ajoute néanmoins que la Ligue sera candidate pour l'organisation de la nouvelle UE d'automne qui se déroulera à la Toussaint 2014 avec de gros espoirs de l'emporter.

Il informe les élus que l'inauguration du nouveau siège est programmée le samedi 12 avril 2014 à 11h (MM. SIUTAT et LAZARO ont confirmé leur présence).

Il ajoute que le 18 février sera organisée une réception en l'honneur des membres du Comité d'organisation sur Site (COS) de l'EuroBasket Women 2013. Cela sera l'occasion de remercier les bénévoles qui ont fait partie du COS.

Paul MERLIOT fait un point sur le nombre de licenciés : 35 562 licenciés à ce jour. La Ligue est 1^{ère} ex aequo avec le Languedoc Roussillon en pourcentage d'augmentation (il ajoute que la Ligue a connu une augmentation de licenciés de +21% en 10 ans).

Il ajoute également que le 35 000^{ème} licenciés est un jeune licencié du BCM GRAVELINES, Aurélien LANDY. Il sera mis à l'honneur lors d'un match au Sportica et lors de l'AG.

Une information sur l'utilisation du défibrillateur à l'attention des élus sera organisée le samedi 29 mars de 10h à 12h à l'Espace Basket 59/62 de PHALEMPIN.

SECRETARIAT GENERAL – O. DERUWEZ

Olivier DERUWEZ signale deux modifications à apporter au PV du Comité Directeur du 1401/2014 :

Dans la partie CRO, il fallait lire : « Il a été décidé en réunion de CRO que les arbitres qui échouent, DEUX années de suite à leur test de début de saison seront remis à disposition de leur Comité Départemental ».

Olivier DERUWEZ précise également que Mathieu a réalisé le montage des vidéos utilisées pour l'évaluation continue des arbitres régionaux. Les situations ont été sélectionnées conjointement par Mathieu HOSSELET et Jean-Michel TARTARE.

Il informe les élus qu'il a visité le site de l'AG régionale 2014 (salle Martel à SOMAIN). Il n'y a rien de particulier à signaler. Il attend quelques confirmations de la part du club de SOMAIN.

Il précise que la demande de subvention CNDS doit être transmise aux services de l'Etat le 14 mars 2014 au plus tard.

L'appel à candidature pour l'organisation des Coupes DELCAMBRE et LEROUX a été envoyé aux clubs du CD62. Les candidatures doivent être transmises au plus tard le 10 mars 2014.

COMMISSION TECHNIQUE – C. DEVOS

Intervention d'Olivier D'HALLUIN

Olivier D'HALLUIN revient sur la soirée technique à BAILLEUL le 3 février. Il y avait 70 entraîneurs présents pour suivre la présentation de Stéphane LALART sur « le jeu de fixation-passe et le jeu hors ballon ».

Il ajoute qu'un entraîneur est arrivé très en retard (19h45). Cet entraîneur avait besoin de valider sa présence à la soirée technique pour revalider son diplôme d'entraîneur. Olivier D'HALLUIN demande aux élus si sa présence peut être validée malgré l'arrivée tardive.

Le Bureau décide que cette personne devra participer à la soirée technique de COUDEKERQUE afin de revalider son diplôme d'entraîneur.

Il présente aux élus la nouvelle offre de compétition Championnat de France U15 Elite et Championnat Inter-Régional U15 (des documents concernant cette offre ont été envoyés aux clubs par le secrétariat dans le courant de la semaine).

Intervention de Jacques DENEUX

Jacques DENEUX enchaîne sur les conséquences de ces championnats et informe les élus qu'il faudra envisager des modifications des championnats régionaux minimes masculins et féminins.

Une réunion sera organisée le 15 mars au CREPS de WATTIGNIES. Seront invités tous les clubs intéressés par ces championnats. Les championnats seront alors présentés dans le détail, ainsi que les orientations proposées par la Ligue Régionale.

Intervention d'Elizabeth DASSONVILLE

Elizabeth DASSONVILLE a assisté aux finales départementales challenge benjamins

15 filles et 23 garçons ont participé dans le CD59 ; 38 filles et 37 garçons ont participé dans le CD62.

Les qualifiés pour la phase régionale sont :

CD62		CD59	
Adrien DECROIX	Océane ROBIN	Louis MARNETTE	Audrey HYVART
Gabriel GILLARD	Florine MENUGE	Amé GODEVIN	Elise BILLOT
Benjamin GOEURY	Zoé WADOUX	Alexis BRICOUT	Camille DESOUSA
Théo LOCUFIER	Kendra CHERY	Yann FRULEUX	Sarah PLANQUE

Elizabeth DASSONVILLE souligne le manque de participation dans le CD59.

La finale de la phase régionale aura lieu au CREPS de Wattignies le 2 avril à 13h30.

L'équipe féminine du Pôle Espoir a joué au Palacium contre le pôle de Champagne Ardennes. Elle a remporté la rencontre avec un écart d'environ 50 points.

Elle ajoute que la sélection régionale féminine jouera contre ST AMAND en lever de rideau de la rencontre de LFB ST AMAND / BOURGES.

Enfin, Elizabeth DASSONVILLE souligne que 3 filles sont actuellement en stage national U16 : Ludivine MARIE, Margaux FAVRE et Léa DELAPLACE. Elle souligne le bon travail des centres de formation des clubs qui permettent ces sélections.

Entrées INSEP du 31 mars au 4 avril : 3 filles et 3 garçons devraient participer aux tests.

Championnat de France UNSS : seule l'équipe féminine participera à Limoges du 24 au 28 mars.

Le CIC se déroulera pendant les vacances de février.

Intervention de Paul MERLIOT

Paul MERLIOT signale que la Ligue a reçu un bonus de 6 000 € de la FFBB, pour les sélections en Equipe de France "Jeunes" de Séraphin SAUMONT, Ludivine MARIE et Valentin ESTIENNE.

COMMISSION SPORTIVE – J. DENEUX

CONTROLE STATUT ENTRAINEUR

EXCELLENCE REGIONALE FEMININE

* Mail le 20/01/14 de la SM TOURCOING demandant l'autorisation d'absence de l'entraîneur pour une durée de 4 mois, CHADLI S. par WALLARD S. – Initiateur – 10/2001 – Présent au colloque de DENAIN : entraîneur suspendu suite à décision disciplinaire ⇒ Accord CRS - Club montant

* ESB VILLENEUVE D'ASCQ, entraîneur déclaré MESSI G. inscrit le 19/01/14 : VERIN JP. – non répertorié dans le fichier cadres ⇒ 1^{ère} absence

PROMOTION REGIONALE FEMININE

* Mail le 20/01/14 de l'AB WAZIERS informant que leur entraîneur MESSELIER G. a démissionné de son poste le 18/01/14. Seule possibilité de remplacement MYLLE S. – non répertorié dans le fichier cadres – présente au colloque de DENAIN.

Un mail a été envoyé le 20/01, pour informer le club, que l'équipe avait un mois pour trouver un nouvel entraîneur.

* Mail les 20/01 et 04/02/14 du FJEP PONT DE BRIQUES demandant l'autorisation d'absence de l'entraîneur HUYGHE B. (arrêt de travail jusqu'au 17/02/2014)

⇒ Accord CRS

PRE NATIONALE MASCULINE

* BC CAPPELLE, entraîneur déclaré BUYS E., inscrit le 12/01/14 : WALTON F. – BE1° - 08/2013 – Soirée technique du 03/02 à BAILLEUL ⇒ Accord dans la limite de 3 remplacements
L'entraîneur devra participer à 1 soirée technique

EXCELLENCE REGIONALE MASCULINE

* Mail le 25/01/14 de l'AO ST MARTIN AU LAERT demandant l'autorisation d'absence de l'entraîneur DUCLOY C. par DELPIERRE T. – non répertorié dans le fichier cadres (arrêt de travail joint) ⇒ Accord CRS

* Mail le 24/01/14 de l'AL OSTROHOVE demandant l'autorisation d'absence de l'entraîneur HANQUIEZ G. par SERGENT S. – CQP – 08/2014 (arrêt de travail joint) ⇒ Accord CRS – club montant

PROMOTION REGIONALE MASCULINE

* LILLE METROPOLE BC, entraîneur déclaré COPIN C., inscrit le 11/01/14 : DORANGEVILLE T. – DEP – 08/2014 - ⇒ Accord dans la limite de 3 remplacements
(2^{ème} remplacement avec celui du 30/11/13)

BENJAMINES

* Mail le 04/02/14 du LP TEMPLEUVE, demandant le changement d'entraîneur VARIN C. par DELROT G. – BE1° - 08/2014 ⇒ Accord CRS

BENJAMINS

* Mail le 04/02/14 du LP TEMPLEUVE demandant le changement d'entraîneur BAECKEROOT B. par ABRAN G. – non répertorié dans le fichier cadres – Présent à la soirée technique de BAILLEUL ⇒ Accord CRS
L'entraîneur devra s'inscrire à la formation Initiateur et participer à une soirée technique pour être en règle

MINIMES FEMININS

* Mail le 23/01/14 de l'ACPLA CALAIS demandant le changement d'entraîneur DUCROCQ F. par BLANQUART JB. – CQP – 08/2014 ⇒ Accord CRS

FINALES COUPES REGIONALES

Un appel à candidature a été fait auprès des clubs du Pas-de-Calais pour l'organisation des finales DELCAMBRE et LEROUX qui auront lieu le Jeudi 29 Mai 2014.

Dernier délai pour poser votre candidature le 10 Mars 2014.

A ce jour, une seule candidature le BC DOUVIRIN

DOSSIER CRS 40 – 2013 / 2014

Championnat Promotion Régionale Masculine Poule B

USO BRUAY LA BUISSIERE / BC CAPPELLE

Du 20 Octobre 2013

Participation de MIESZCZAK Benoît licence n°VT880978, 26 ans

- ⇒ Après vérification des feuilles, MIESZCZAK Benoît a participé à plus de 3 rencontres en NM3 et ne pouvait donc plus participer à aucune rencontre de SMP,
- ⇒ Rencontre perdue par pénalité pour l'USO BRUAY LA BUISSIERE,
- ⇒ Pénalité financière de 127 € pour rencontre perdue par pénalité à la charge de l'USO BRUAY LA BUISSIERE

Courrier de M. LIEBART, Président de l'USO BRUAY LA BUISSIERE demandant l'indulgence concernant le dossier CRS 33 pour mauvaise connaissance de l'Article 42 et demande la possibilité d'utiliser le joueur en joker médical.

Réponse de la commission sportive : *L'indulgence est soumise à la décision du Bureau*

Refus du Bureau, *la règle existe depuis de nombreuses saisons et a déjà été souvent appliquée. !*

Par contre :

Si le joueur a participé en tant que remplaçant d'un joueur brûlé ou ne participant qu'au championnat de NM3, le joker médical peut être accordé avec le certificat médical prouvant la blessure et l'arrêt obligatoire.

S'il s'agit d'utiliser plus tard le joueur MIESZCAK en joker médical, cela n'a aucun intérêt pour le club puisque le dit joueur est maintenant interdit d'équipe B sauf dans le cas décrit ci-dessus.

DOSSIER CRS 41 – 2013 / 2014

Championnat Excellence Régionale Féminine

ACLPA CALAIS / PP NEUVILLE EN FERRAIN

Du 09 Novembre 2013

Participation de WASSELIN Marion licence n°VT900658, 24 ans et LECLERCQ Wendy licence n°VT791840, 35 ans

- ⇒ Après vérification des feuilles, WASSELIN Marion et LECLERCQ Wendy ont participé à plus de 3 rencontres en NF2, elles ne pouvaient donc plus participer à aucune rencontre de SFE,
- ⇒ Rencontre perdue par pénalité pour l'ACLPA CALAIS,
- ⇒ Pénalité financière de 139 € pour rencontre perdue par pénalité à la charge de l'ACLPA CALAIS

DOSSIER CRS 42 – 2013 / 2014

Championnat Promotion Régionale Féminine Poule A

ESCAUDAIN BF / BC SAINT SAULVE

Du 1^{er} Décembre 2013

Participation de LARGILLIERE Gaëlle licence n°VT881136, 26 ans

- ⇒ Après vérification des feuilles, LARGILLIERE Gaëlle participée à plus de 3 rencontres en NF3, elle ne pouvait donc plus participer à aucune rencontre de SFP,
- ⇒ Rencontre perdue par pénalité pour le BF ESCAUDAIN,
- ⇒ Pénalité financière de 127 € pour rencontre perdue par pénalité à la charge du BF ESCAUDAIN

DOSSIER CRS 43 – 2013 / 2014

Championnat Régional Cadets Poule B

UNION DECHY SIN BASKET / UNION BOURBOURG GDE SYNTHE

Du 11 Janvier 2014

Participation de FLEURY Valentin licence n°BC988259 et LEVEL Vincent licence n°BC989196, joueurs brûlés

- ⇒ Rencontre perdue par pénalité pour l'UNION DECHY SIN BASKET,
- ⇒ Pénalité financière de 57 € pour rencontre perdue par pénalité à la charge de l'UNION DECHY SIN BASKET

DOSSIER CRS 44 – 2013 / 2014

Championnat Régional U20 Masculins 2^{ème} phase Poule Excellence A

CL HOUDAIN / APB OUTREAU

Du 18 Janvier 2014

Forfait du CL HOUDAIN

- ⇒ Rencontre perdue par forfait pour le CL HOUDAIN,
- ⇒ Pénalité financière de 30 € pour rencontre perdue par forfait à la charge du CL HOUDAIN
- ⇒ La rencontre RETOUR reste programmée à OUTREAU le 23 Mars 2014 à 11h00

DOSSIER CRS 45 – 2013 / 2014
Championnat Promotion Régionale Féminine Poule A
ESB VILLENEUVE D'ASCQ / J WAMBRECHIES
Du 02 Février 2014
Rencontre arrêtée

- ⇒ Suite à un problème de chronomètre, les arbitres décident d'arrêter la rencontre, puisque le club n'est pas en mesure d'en fournir un autre,
- ⇒ L'entraîneur propose donc une autre salle, mais les arbitres refusent,

La Commission Sportive prononce le forfait, le règlement prévoit l'obligation de présence d'un chronomètre de secours.

DOSSIER CRS 46 – 2013 / 2014
Championnat Excellence Régionale Masculine Poule B
BC LESQUIN / BC DOUAI
Du 23 Janvier 2014

Participation de MARTI R. licence n°VT941568 JC2, BOULAND M. licence n°VT965710 JC1, DESAULTY R. licence n°VT965456 JC1 et BERNARD V. licence n°VT925910 JC1

- ⇒ Rencontre perdue par pénalité pour le BC DOUAI pour avoir fait participer 3 licences « JC1 » et 1 « JC2 », le règlement n'autorise que 3 licences au total,
- ⇒ Pénalité financière de 158 € pour rencontre perdue par pénalité à la charge du BC DOUAI

Demande de la commission sportive régionale à la commission sportive fédérale :

« Le forfait en NF2 de l'union DECHY verra cette équipe remise à la Ligue régionale en fin de saison. Il est demandé si montée supplémentaire féminine sera accordée à la Ligue Nord Pas de Calais comme ce fut le cas voici deux saisons pour le BCM en championnat masculin. L'accueil de l'équipe en LR ne pourrait, autrement, se faire qu'au détriment d'une équipe qui joue en Ligue.»

COMMISSION DE DISCIPLINE – J.R. DUHAMEL

DOSSIER CRD 5 – 2013 / 2014
Championnat Promotion Régionale Masculine Poule C
ASV LILLE / US RONCQ
Du 13 Octobre 2013
Coup sur joueur adverse

- ⇒ A Monsieur KAOUACHI Dahmane licence n°VT916784 de l'ASV LILLE, une suspension de DOUZE MOIS dont HUIT MOIS FERMES à compter du 25 Février 2014, le surplus étant assorti du sursis,
- ⇒ A Monsieur AZZI Nassim licence n°VT892264 de l'ASV LILLE, une suspension de NEUF MOIS dont TROIS MOIS FERMES à compter du 25 Février 2014, le surplus étant assorti du sursis,
- ⇒ A Monsieur TALEB Nassim licence n°VT872976 de l'ASV LILLE, une suspension de NEUF MOIS dont TROIS MOIS FERMES à compter du 25 Février 2014, le surplus étant assorti du sursis,
- ⇒ A Monsieur BOUCHAOUR Youcef licence n°VT872947 de l'ASV LILLE, une suspension de TROIS MOIS dont DEUX MOIS FERMES à compter du 25 Février 2014, le surplus étant assorti du sursis,
- ⇒ 150 € pour frais de dossier à la charge de l'ASV LILLE

DOSSIER CRD 6 – 2013 / 2014
Championnat Promotion Régionale Masculine Poule A
CYSOING SBB / UNION DECHY SIN BASKET
Du 1^{er} Décembre 2013
Propos déplacés envers l'arbitre

- ⇒ A Monsieur MANICORD Cyril licence n°VT810578, une suspension de TROIS MOIS avec SURSIS,
- ⇒ 150 € de frais de dossier à la charge de l'UNION DECHY SIN BASKET

DOSSIER CRD 7 – 2013 / 2014

Championnat Régional Minimes Féminins

BC SAINT SAULVE / USO BRUAY LA BUISSIÈRE

Du 07 Décembre 2013

Propos déplacés envers l'arbitre

- ⇒ A Monsieur ROTAR Michel licence n°VT630052 de l'USO BRUAY LA BUISSIÈRE, une suspension de SIX MOIS dont TROIS MOIS FERMES à compter du 25 Février 2014, le reste étant assorti du sursis,
- ⇒ 150 € pour frais de dossier à la charge de l'USO BRUAY LA BUISSIÈRE

COMMISSION MEDICALE – B. DANDEL

La Commission Médicale s'est réunie le 6 février 2014.

Bernard DANDEL informe les élus que la réunion des médecins agréés se déroulera le 26 mars 2014 à 20h à l'Espace Basket 59/62.

CRO – A. CATTELLE

Alain CATTELLE informe qu'une réunion des observateurs OTM aura lieu le 22 février 2014.

La CRO se réunira également le 24 février afin de traiter le sujet des désignations.

Il ajoute enfin que la formation d'arbitre de championnat de France est en cours et qu'elle se déroule bien.

Intervention de Bertrand VANHAMME

Bertrand VANHAMME précise qu'il y a environ 30 inscrits à la formation OTM Championnat de France. Un centre d'examen se situera à PHALEMPIN et les séances se dérouleront le lundi soir à partir de début mars.

Il ajoute que suite à l'appel à candidatures pour le Haut Niveau, la CRO va devoir désigner les personnes qui seront proposées au stage.

TRESORERIE – B. VANHAMME

Reçu :

- Un virement FFBB de 19 408€ pour l'aide au fonctionnement du Pôle Espoir
- Un chèque FFBB de 5 800€ représentant 30% du chiffre d'affaires réalisé par les buvettes lors de l'EuroBasket Women à LILLE et à ORCHIES.

Péréquation :

- 1^{er} tiers - 51 clubs sur 58 ont payé le premier tiers
- 2^{ème} tiers - 34 clubs sur 58 ont payé le premier tiers

Intervention de Martine HANNEDOUCHE

Martine Hannedouche évoque le problème d'un club du Pas de Calais qui ne règle ses factures qu'en fin de saison.

Elle informe qu'il va envoyer un courrier en recommandé au club concerné en le menaçant de déclarer toutes ses équipes forfait général.

Le Bureau décide que la Ligue sera solidaire du Comité Départemental en cas de non-paiement du club dans les délais impartis.

L'ordre du jour étant épuisé,
Le Président clôture la séance 21h.

Le Président,
P. MERLIOT

Le Secrétaire Général,
O. DERUWEZ